



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 7 octobre 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 30 septembre 2010

Publié le 8 octobre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participants au vote : 65

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 16

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. Franck MELOTTE
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. François NOWOTNY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. François-André ALLAERT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN		Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

Mme Christine MASSU	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Yves BERTELOOT
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MARCHAND
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Université de Bourgogne - Parade de la Biodiversité - 25 septembre 2010 - Demande de subvention**

La diffusion de la culture scientifique et technique est l'une des missions fortes de l'Université de Bourgogne. Cette mission, qui vise à faire connaître les sciences et leurs découvertes au grand public, notamment aux plus jeunes, s'est particulièrement développée ces dernières années et constitue un axe important d'ouverture à la cité de l'Université de Bourgogne. C'est ainsi que l'Université de Bourgogne développe de nombreuses actions, visant à instaurer un dialogue direct entre la science et la société. Ainsi, les sessions de l'Experimentarium, la Nuit des Chercheurs ou la Fête de la Science sont autant de moments privilégiés de ce dialogue.

A l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, l'Université de Bourgogne organise un événement sur ce thème fédérateur et propice à des manifestations multiples, en direction du grand public, le 25 septembre 2010.

Avec un événement à la fois festif, convivial, éducatif et de prestige, sur le thème de la biodiversité, il s'agira de réaffirmer auprès du grand public, l'excellence scientifique de l'Université de Bourgogne, mais aussi de montrer la réactivité des acteurs du Grand Campus face à une actualité mondiale, dont les enjeux sociétaux sont éclairés par la science.

Cet événement prendra une double forme :

- ◆ une cérémonie « honoris causa » à l'hôtel de ville de Dijon, lors de laquelle des titres de docteur honoris causa seront remis à des personnalités scientifiques du monde entier. Ce sera également l'occasion de faire découvrir à ces personnalités le patrimoine culturel de Dijon et sa région ;
- ◆ un « village de la biodiversité » dans les cours de l'hôtel de ville de Dijon (stand formations et insertion professionnelle – stand recherche – stand entreprises/pôle Vitagora/collectivités – stand livres et média – stand associations étudiantes – stand restauration)

D'autres événements institutionnels seront associés, sur la même période :

- ◆ la Nuit des Chercheurs, les 24 et 25 septembre 2010 ;
- ◆ l'accueil des étudiants internationaux, les 24 et 25 septembre 2010 ;
- ◆ la Journée européenne des Langues, le 24 septembre 2010.

Bien évidemment, la manifestation « Causa Biodiversité » sera largement médiatisée, ce qui mettra en exergue le dynamisme du partenariat entre l'Université de Bourgogne et le Grand Dijon.

L'Université de Bourgogne sollicite du Grand Dijon une subvention de 20 000 € pour l'organisation de cet événement.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des retombées positives que cette manifestation apportera à Dijon, au Grand Dijon et à sa région, au vu du programme et du budget prévisionnel, il vous est proposé d'accorder une subvention de 6 000 €.

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** une subvention de 6 000 € au titre de l'exercice 2010, à l'Université de Bourgogne, pour l'organisation de la manifestation « Causa Biodiversité, organisée par l'Université de Bourgogne ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

**PREVISION BUDGET**  
**TOTAL PREVISIONNEL : 100 000 €**

**1. Docteur Honoris Causa : 50.000 euros**

Déplacements (10 vols internationaux A/R, TGV, taxi) : 25.000 euros  
Hébergement hôtel 4\* Dijon (3 nuits pour 10 personnes)  
Restauration (6 repas pour 10 personnes)  
Titres de Docteur (écharpes brodées à l'effigie de l'uB et de Dijon ; diplômes sur parchemin ; frais liés au prêt des toges par d'autres universités)  
Tableau-photo (15 ex)  
Clé usb uB avec la galerie des photos du séjour (15 ex)  
Cadeaux locaux de prestige (fleurs, vin, livres,...)  
Divers

**2. Village de la Biodiversité : 25.000 euros (ou aide logistique/matérielle des partenaires)**

Scénarisation du village et des stands (*Jean-François Desmarchelier*)  
Aménagement du village (utilisation des tentes installées pour la journée européenne des langues)  
Locations et achats (et personnel lié) : mobilier, scène, tapis, matériel de stand, chaises, petit podium, connexion électrique, web, sono, audiovisuel, système de communication inter-organisateur, matériel d'accueil/d'aménagement ...)  
Signalétique ville et village  
Décoration village et aménagement des tentes  
Vêtements d'identification pour les organisateurs

**3. Organisation générale : 25.000 euros**

Organisation événementielle (*Ema Organisation*)  
Campagne et supports de communication (invitations, affiches, flyers, encarts publicitaires, dossier de presse, menus, ...)  
Déplacements durant le séjour (taxi, autocar, vélos électriques ou voitures de golf...)  
Réceptions et pauses-café durant le séjour  
Décoration florale et aménagement des différents lieux de visite  
Reportage photographique (2 jours)  
Ressources humaines : prestations (intérimaires d'appui, caméraman, interprètes, hôtesse, jobistes, groupes d'animation/artistes, ...)  
Assurances (matériel, ...)  
Sécurité et nettoyage  
Frais divers (courrier, visites, ...)

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL****Budget global : 100.000 euros**

<b>Université de Bourgogne</b>	<b>50.000</b>
<b>Grand Dijon</b>	<b>20.000</b>
<b>Ville de Dijon</b>	<b>aide logistique/matérielle/communication</b>
<b>Conseil Régional de Bourgogne</b>	<b>20.000</b>
<b>Autres financeurs (sponsors) :</b>	<b>5.000</b>
<b>Recettes propres (dîner de gala, location espace sur le village, vente d'objets marqués biodiversité, ...)</b>	<b>5.000</b>